

Normandie. En quoi vont consister les "vacances apprenantes" dans la région ?

Par : Baptiste Allaire

2 minutes

Le 01 juillet 2020 à 10:49

L'Education nationale a dévoilé la liste des écoles normandes qui vont participer au dispositif national "Vacances apprenantes" cet été.

C'est bientôt les vacances d'été, mais certains élèves auront l'opportunité, s'ils le souhaitent, de continuer l'école ! Pour rattraper le retard scolaire qui a pu être pris pendant le confinement, l'Education nationale a mis en place le dispositif "Vacances apprenantes". Les écoles volontaires accueillent les élèves volontaires afin "*de sécuriser leurs acquis pour mieux préparer la prochaine rentrée scolaire*". Les "vacances apprenantes" ne se dérouleront pas tout l'été, mais en grande majorité la première quinzaine de juillet et la dernière semaine du mois d'août.

Différents établissements sont concernés dans la région. L'école primaire de [Périers](#) proposera ainsi à ses élèves une "école ouverte buissonnière", la semaine du 6 au 10 juillet, pour faire découvrir aux enfants le milieu marin, les dunes, et la biodiversité. A [Equeurdreville](#), le lycée professionnel Doucet proposera, lui, des activités professionnelles en atelier et des olympiades élèves/enseignants.

Les séjours "Colos apprenantes", s'adressant aux jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, sont encouragés par la préfecture de la Manche, qui laisse l'inscription possible sur [leur site internet](#) pour les collectivités locales et autres porteurs de projets qui souhaitent organiser des colonies de vacances "labellisées" par l'État.